

# La syntaxe des corrélatives comparatives en anglais et en français<sup>1</sup>

Anne Abeillé, Robert Borsley

## INTRODUCTION

Il est souvent difficile de distinguer coordination et subordination. Il a parfois été proposé qu'une construction soit analysée comme coordonnée en syntaxe et subordonnée en sémantique, ou vice versa. Culicover et Jackendoff (CJ 1999) proposent une telle analyse pour les corrélatives comparatives (CC) en anglais:

(1) The more I read, the more I understand.

En français, leur analyse comme coordination syntaxique est d'autant plus tentante que, contrairement à l'anglais, on peut avoir la conjonction "et" entre les deux propositions:

(2) a Plus je lis, (et) plus je comprends  
b \* The more I read and the more I understand

Nous passons en revue les arguments qui montrent qu'il y a bien subordination sémantique, pour montrer ensuite que la syntaxe n'est pas exactement la même dans les deux langues. Nous examinons d'abord la structure interne à chaque proposition, en montrant qu'on a toujours un syntagme initial « extrait ». Nous passons ensuite à la construction elle-même. En reprenant l'argumentation de Borsley (2004), on peut montrer que, pour l'anglais, il y a aussi subordination syntaxique (la seconde proposition ayant des propriétés de principale). En français, il semble qu'il y ait deux analyses syntaxiques possibles, selon les

---

<sup>1</sup> Nous remercions pour leurs commentaires ou leurs jugements Olivier Bonami, Paul Cappeau, Francis Corblin, Annie Delaveau, Marianne Desmets, Bernard Fradin, Danièle Godard, François Mouret, Claire Blanche-Benveniste, Dan Van Raemdonck, Georges Rebuschi, Marie-José Savelli, et le public du colloque Subordination-coordination.

locuteurs, l'une asymétrique, analogue à celle de l'anglais, l'autre qui ressemble davantage à une construction coordonnée.

Nous présentons enfin une analyse en HPSG basée sur la notion de construction (qui permet de regrouper des propriétés idiosyncratiques ou non strictement non compositionnelles): une telle approche nous permet d'une part de prendre en compte les propriétés que ces constructions héritent du reste de la grammaire et ce qu'elles ont de spécifique; d'autre part de pointer ce qui est commun entre les deux langues et ce qui est propre à chaque langue.

#### 1. L'INTERPRETATION DES COMPARATIVES CORRELATIVES

Beck (1997) analyse la construction CC comme une conditionnelle, avec la première proposition fonctionnant comme la condition et la seconde comme la conséquence. A la différence des analyses antérieures, elle propose non une comparaison entre la première et la deuxième proposition, mais une implication entre deux comparaisons. Plus précisément, elle analyse chaque comparatif initial comme un quantifieur, qui peut porter sur des individus, sur des degrés, sur des temps ou sur des mondes possibles, mais toujours sur des paires:<sup>2</sup>

- (3) a Plus quelqu'un est grand, plus il a de grands pieds  
 b Plus Jean court, plus il est fatigué  
 c Cette semaine, plus il faisait chaud, plus Louise a marqué de points

En (3a), la paraphrase proposée est : pour toute paire d'individus, x et y, si x est plus grand que y, alors x a de plus grands pieds que y. En (3b): pour toute paire de situations, s1 et s2, si en s1 Jean court plus qu'en s2, alors Jean est plus fatigué en s1 qu'en s2.

Dans cette analyse, il y a une comparaison dans chaque proposition, mais avec un terme implicite. C'est ce qui explique qu'on ne puisse introduire un terme explicite de comparaison, ni un complément de mesure (cf aussi Cappeau et Savelli 1995):

- (4) a Plus (\*que Marie) Jean court, plus (\*que Marie) il est fatigué.  
 b The more days are passing, the warmer (\*by 3 degrees) it gets

Beck suggère que la syntaxe reflète cette impossibilité, en proposant que la place du terme de comparaison soit précisément celle qu'occupent des éléments

---

<sup>2</sup> Beck argumente, comme Cornulier (1988), contre une analyse basée sur une relation directement proportionnelle entre le degré indiqué dans la première phrase et le degré indiqué dans la seconde. (3c) peut être vraie même si deux jours de suite il fait la même température et que Louise n'a pas marqué le même nombre de points (du moment que les jours où il faisait plus chaud elle a marqué plus de points que ces jours-là).

initiaux tels que *the* en anglais, ou *je* ou *desto* en allemand. En (4b), "the warmer" aurait la même structure syntaxique que "three degrees warmer".<sup>3</sup> A partir du moment où la première proposition est interprétée comme une conditionnelle, la seconde proposition est la tête sémantique de l'ensemble, et on comprend que ce soit elle qui détermine la polarité. En anglais, Culicover et Jackendoff (1999) ont observé que les questions *tag* ne peuvent reprendre que la seconde phrase:

- (5) a The more we eat, the angrier you get, don't you ?  
 b \* The more we eat, the angrier you get, don't we ?

En français, on peut construire le contraste suivant, avec la reprise en "non plus" conditionnée par la polarité négative:

- (6) a Plus vite le médecin travaillera, plus vite il n'aura plus personne à voir,  
 et sa secrétaire non plus  
 b \* Plus vite le médecin n'aura plus personne à voir, plus vite il pourra  
 rentrer chez lui, et sa secrétaire non plus

L'analyse sémantique asymétrique des CC a-t-elle des conséquences sur leur syntaxe ?<sup>4</sup> Nous allons examiner la structure interne de chaque proposition en français et en anglais, ainsi que la question de leurs relations syntaxiques.

## 2. LA STRUCTURE INTERNE DE CHAQUE PROPOSITION

Si l'interprétation des CC ressemble à celle des conditionnelles, on doit se demander si, du point de vue syntaxique, la première proposition ressemble à une subordonnée hypothétique. Pour l'anglais, on a dans les deux cas, l'impossibilité du futur (7a,b), mais pas en français (7c,d) :

- (7) a If I (\*will) read more, I will understand more  
 b The more I (\*will) read, the more I will understand  
 c \* Si je lirai plus, je comprendrai plus  
 d Plus je lirai, plus je comprendrai

Dans les deux langues, la subordonnée hypothétique est mobile, tandis que l'ordre des propositions est fixe dans une CC (pour une même interprétation):

<sup>3</sup> En français, on peut mentionner une variante régionale où 'au' précède 'plus' (Savelli 1993): « Au plus il y a de jeunes dans les facs qui apprennent des choses au plus le pays est cultivé. »

<sup>4</sup> Beck explique ainsi qu'en allemand la première proposition (interprétée comme la conditionnelle) aie des propriétés de subordonnée (avec le V final), tandis que la seconde a des propriétés syntaxiques de principale (avec le V en seconde position):  
 Je müder Otto ist, desto aggressiver ist er. (Plus Otto est fatigué, plus il est agressif)

- |     |   |                                   |        |
|-----|---|-----------------------------------|--------|
| (8) | a | Plus je comprends, plus je lis    | ≠ (2a) |
|     | b | Si je lis plus, je comprends plus | = (2a) |
|     | c | Je comprends plus, si je lis plus | = (2a) |

Enfin, dans un système hypothétique, la principale peut être une phrase impérative ou interrogative (9), ce qui n'est pas le cas, avec les CC (10) :

- |      |   |  |
|------|---|--|
| (9)  | a | Si tu cours, ne te fatigue pas !           |
|      | b | Si Jean court, sera-t-il fatigué ?         |
| (10) | a | * Plus tu lis, plus apprends !             |
|      | b | * Plus tu lis, plus comprends-tu ?         |
|      | c | Est-ce que plus on lit, plus on comprend ? |

La seule question possible est celle qui porte sur l'ensemble de la construction (10c).

Den Dikken (2005), dans une optique où la structure syntaxique reflète nécessairement l'interprétation, propose d'analyser la première proposition comme une relative « libre » (sans antécédent) adjointe à la seconde (qui a le statut de principale). Il est vrai que dans les deux cas, on a un syntagme obligatoire en périphérie gauche (avec un mot relatif + 'ever' dans un cas, avec 'the' + comparatif dans l'autre) :<sup>5</sup>

- |      |   |   |
|------|---|---|
| (11) | a | Whatever you read, you will learn something   |
|      | b | * You read whatever, you will learn something |
|      | c | * You read the more, the more you understand  |

Mais la ressemblance s'arrête là : une relative « libre », comme une subordonnée hypothétique, est mobile, et n'empêche pas la principale d'avoir ses propres modalités. De plus, ce type d'analyse ne dit rien du fait que dans une CC, la seconde proposition aussi doit avoir un syntagme comparatif à l'initiale.

En effet, le syntagme comparatif est à l'initiale dans les deux propositions et peut être analysé comme « extrait ». Comme l'ont montré Ross (1967) et CJ (1999) pour l'anglais, on peut avoir des cas de dépendance à distance, et on a des blocages dus aux contraintes d'« îles » (on ne peut pas extraire un élément hors d'une relative par exemple):<sup>6</sup>

<sup>5</sup> CJ (1999) signalent le cas de constructions comparatives « inverses » tels que *I understand more, the more I read*, avec la même interprétation que (1) mais où la première proposition est une principale « ordinaire » (sans comparatif introduit par 'the').

<sup>6</sup> En français, on a aussi la possibilité d'une quantification à distance entre *plus* (ou *moins*) initial et un syntagme en 'de N', comme on l'observe aussi dans les interrogatives (cf Obenauer 1983) :

Moins tu as [de temps], plus tu travailles vite  
Combien as tu [de temps] ?

- (12) a The more problems I think Kim has -, the more worried I am.  
 b \*The more problems I know a man who has -, the more worried I am.  
 c [Moins de temps] tu auras, [plus vite] il faudra que tu travailles -  
 d \*Moins de temps ils ont, [plus vite] je connais des gens qui travaillent -

Une autre propriété caractéristique commune des deux propositions est qu'elles doivent être à un mode fini (indicatif ou subjonctif) :<sup>7</sup>

- (13) a \* Je crains de plus manger, plus grossir  
 b \* I'm afraid of the more eating, more the getting fat

Enfin, en anglais, on peut avoir le complément *that* après le syntagme comparatif, dans les deux propositions, mais pas en français standard :<sup>8</sup>

- (14) a The more that I read, the more that I understand  
 b \* Plus que je lis, plus que je comprends

Ces propriétés spécifiques communes étant posées, il reste à examiner plus précisément les relations syntaxiques entre les deux propositions, pour voir si l'on peut se ramener à un cas de subordination ou de coordination.

### 3. LES CC EN ANGLAIS : UNE SYNTAXE ASYMETRIQUE

En anglais, l'asymétrie syntaxique est claire. Quand le contexte impose le subjonctif, c'est le verbe de la seconde proposition qui est concerné, et pas celui de la première (CJ 1999):

- (15) a It is imperative that the more John eats/\*eat, the more he pay  
 b I demand that the more John eats, the more he pay  
 c \* I demand that the more John eat, the more he pays

De plus, l'inversion sujet-auxiliaire est possible dans la seconde proposition mais pas dans la première: (16a) est grammatical mais pas (16b).

- (16) a. ?The more Bill smokes, the more does Susan hate him.

<sup>7</sup> Nous ignorons ici, les CC sans verbe, qu'on peut analyser comme elliptiques :  
 Plus d'amis, plus de joie.

The more students, the better

<sup>8</sup> Allaire (1982) signale quelques exemples avec 'que':

(i) Plus que ça va, moins que ça va

(ii) Les sorts, plus que ça ira, plus qu'il y en aura (Le Monde du 6/10/1974)

Nous avons trouvé dans Frantext: "Elle croit que tant plus que ça se voit, tant plus que c'est beau" (Colette, Claudine à l'école 1900) "Plus que t'attends, plus que c'est vexatoire" (R Martin du Gard 1922 Le Cahier gris), "Tant plus que vous nous payez, tant plus que ça renchérit!" (A Mauroy 1926 Bernard Quesnay)

- b. \*The more does Bill smoke, the more Susan hates him.

Cette inversion étant normalement interdite dans les phrases subordonnées, il est clair que c'est là un argument en faveur d'une analyse de la seconde proposition comme principale.

Un argument de CJ (1999) contre la subordination syntaxique est le fait que l'ordre des deux propositions est fixe (pour une interprétation donnée). Mais, comme ils le notent eux-mêmes, on a la même rigidité dans les constructions conditionnelles en *if-then* comme le montrent les exemples (17):

- (17) a. If I read more, then I understand more.  
b. \*Then I understand more if I read more.

Un dernier argument de (CJ 1999) est que l'extraction est possible hors de chaque proposition indépendamment, mais d'une part les locuteurs n'acceptent pas tous (18a), d'autre part ceux qui acceptent (18a) acceptent généralement aussi (18c):<sup>9</sup>

- (18) a. % This is the sort of problem which the sooner you solve (it), the more easily you 'll satisfy the folks up at corporate headquarters.  
b. The folks up at corporate headquarters are the sort of people who the sooner you solve this problem, the more easily you 'll satisfy.  
c. % Kim is the kind of person who if you annoy (him), then you'll be in real trouble.

Nous proposons donc d'analyser la première proposition comme une subordonnée syntaxique (d'un type particulier) en anglais. Cette analyse permet d'expliquer que des phrases avec un même syntagme comparatif à l'initiale, puissent apparaître comme subordonnées « ordinaires », en dehors des constructions CC (cf Borsley 2004):

- (19) My grades improve, the more I read.

La construction CC en anglais est donc un cas où subordination syntaxique et sémantique vont de pair.

#### 4. LES CC EN FRANÇAIS: DEUX SYNTAXES POSSIBLES

En français, la construction CC semble plus proche d'une construction coordonnée car elle peut inclure la conjonction "et" (cf 2a). Les contraintes de symétrie sont également plus fortes qu'en anglais. En particulier, l'inversion du sujet clitique est possible dans la première proposition, mais à la condition qu'elle aie également lieu dans la seconde (cf 20a):

<sup>9</sup> On note ' % ' une acceptabilité variable selon les locuteurs.

- (20) a (Paul a peu de temps). Aussi plus vite commencera-t-il, plus vite aura-t-il fini  
 b ?? Aussi plus vite il commencera, plus vite aura-t-il fini  
 c \* Aussi, plus vite commencera-t-il, plus vite il aura fini.

Cette possibilité distingue la première proposition des subordonnées « ordinaires ». En effet, en français, l'inversion clitique est interdite dans les subordonnées (21a,b), sauf pour certaines conditionnelles initiales (21c):

- (21) a \* Je me demande qui verra-t-il  
 b \*Je pense que peut-être viendra-t-il  
 c Viendrait-il, je serais content

L'extraction aussi doit se faire simultanément hors de chaque proposition:

- (22) a C'est un auteur que plus on lit -, plus on apprécie -.  
 b \*C'est un auteur que plus on lit ses livres, plus on apprécie -.  
 c \*C'est un auteur que plus on lit -, plus on aimerait le connaître.

Si l'on regarde maintenant les contextes imposant le subjonctif, on constate une répartition différente des jugements selon les locuteurs. Personne n'accepte le subjonctif dans la seule première proposition (23a), mais certains (que nous appelons locuteurs A) ont une contrainte d'identité de mode (et rejettent 23b), tandis que d'autres (que nous appelons locuteurs B) acceptent l'asymétrie:<sup>10</sup>

- (23) a \* Le ministre voudrait que moins on ait de chances au départ, plus on peut avoir d'aides  
 b % Le ministre voudrait que moins on a de chances au départ, plus on puisse avoir d'aides  
 c % Le ministre voudrait que moins on ait de chances au départ, plus on puisse avoir d'aides

Les asymétries de mode existent dans les coordinations (cf 24a,b), mais après un verbe comme *vouloir*, qui à la différence de *dire*, ne se construit qu'avec le subjonctif, on voit mal comment la première proposition échapperait au subjonctif si elle était coordonnée à la seconde (cf 24c).

- (24) a Jean nous a dit qu'il avait raison et qu'on aille au diable  
 b Viens ici et tu auras un beau cadeau  
 c \* Jean voudrait qu'on a plus de temps et qu'on reçoive plus d'aides.

<sup>10</sup> Nous avons trouvé un exemple asymétrique dans Frantext: "Les exceptions confirment la loi générale et permanente qui veut que plus les capitaux disponibles sont abondants en proportion de l'étendue des emplois, et plus on voit baisser l'intérêt des capitaux prêtés" (J-B Say 1832 Traité d'Economie politique livre 2 Distribution des richesses)

On peut donc penser que les locuteurs A analysent les CC comme des constructions coordonnées, tandis que les locuteurs B ont une analyse syntaxique asymétrique, comme en anglais, avec des contraintes spécifiques pour l'extraction et l'inversion clitique.<sup>11</sup> Les mêmes locuteurs B ont tendance à accepter l'emploi d'une phrase de même structure interne (avec un comparatif initial), comme subordonnée après une principale « ordinaire » :

(25) % Ca risque d'empirer, plus le temps passe

Revenons aux locuteurs A. Il est clair que même pour eux, la construction CC n'a pas toutes les propriétés d'une coordination ordinaire. En effet, comme noté par Savelli (1995), on ne peut avoir de réduction (*gapping*) du Verbe dans le second membre, contrairement à ce qui se passe dans les constructions coordonnées:<sup>12</sup>

(26) a Jean court beaucoup et Marie aussi  
 b \*Plus Jean court, plus Marie aussi  
 c \* Plus Jean court et plus Marie aussi

Ce contraste peut s'expliquer par une contrainte de symétrie plus forte pour les CC, qui doivent avoir une tête de même catégorie (verbale ou nominale) dans chaque proposition.

D'autre part, à la différence des constructions coordonnées, on ne peut pas répéter 'que' en cas d'enchâssement, mais cette non répétition est aussi observée dans des cas de coordination à conjonction double comme *soit... soit* :

(27) a C'est un auteur qu'on lit beaucoup et \*(qu') on apprécie autant  
 b C'est un auteur que plus on lit et (\*que) plus on apprécie  
 c C'est un auteur que soit on aime, soit on déteste

Une dernière propriété qui distingue les CC avec 'et' des constructions coordonnées est la possibilité d'avoir dans la première proposition, un pronom coréférent au sujet nominal de la seconde proposition, mais, là aussi, la contrainte ne semble pas s'appliquer à l'ensemble des constructions coordonnées (cf Zribi-Hertz 1996):

(28) a ?? Il-i avance en âge et Pierre-i devient hargneux  
 b Plus il-i avance en âge et plus Pierre-i devient hargneux

<sup>11</sup> La présence ou l'absence de 'et' ne semble pas jouer de rôle dans les jugements. Pour les (rares) locuteurs qui acceptent (23b) sans *et*, et (23c) avec *et*, on dira qu'ils empruntent aux deux systèmes.

<sup>12</sup> On peut avoir comme en anglais (CJ 1999), une omission de la copule, mais ce dans les deux propositions:

The more intelligent the students (are), the better the grades (are).  
 Plus rapide (sera) l'ascension, plus dure (sera) la chute

- c Il-i est arrivé depuis 3 jours et Pierre-i ne nous a pas téléphoné !  
 d Soit il-i vient tout de suite, soit Pierre-i aura de graves ennuis.

Nous pensons donc que les CC en français ont deux analyses syntaxiques : soit comme construction coordonnée, avec certaines propriétés spécifiques :

- leurs propriétés sont plutôt celles des coordinations « corrélatives » (avec conjonctions doubles, cf Mouret 2005)
- la conjonction "et" ne peut apparaître qu'une fois et est optionnelle,

soit comme construction avec subordonnée initiale (plus proches en cela de l'anglais et de leur structure sémantique) avec certaines particularités:

- la seconde proposition peut commencer par "et" (comme c'était le cas pour certaines principales après conditionnelle en Ancien français, cf Rebuschi 2002),
- la première proposition n'a pas toutes les propriétés d'une subordonnée (l'inversion clitique semble possible).

Cette conclusion peut sembler surprenante à première vue. Elle l'est moins si l'on regarde ce qui se passe dans des langues voisines comme l'italien ou l'espagnol. Dans ces langues, il est clair que deux constructions sont attestées pour les CC : on peut avoir le comparatif initial (*più, màs*) seul ou renforcé par un adverbe (*tanto, quanto*); mais l'insertion d'un élément coordonnant (e, y) ne peut se faire que si le comparatif n'est pas prémodifié:

- (29) a Più leggo (e) più capisco  
 b Quanto più leggo (\*e) tanto più capisco  
 c Màs leo (y) màs entiendo  
 d Quanto màs leo (\*y) tanto màs entiendo

On peut montrer, même si le manque de place nous en empêche ici, qu'en (a) et (c), on a affaire à une construction coordonnée alors qu'en (b) et (d), on est dans un cas plus typique de subordination syntaxique (cf Sanchez 2005, Abeillé et al 2006). Nous proposons donc que, d'un point de vue syntaxique « universel », deux constructions sont disponibles pour les CC.<sup>13</sup>

## 5. UNE ANALYSE EN HPSG

Nous proposons une analyse simplifiée en HPSG (cf Pollard et Sag 1994, Sag et al 2003) des CC. Ce type de modèle nous permet de définir précisément ce qu'une construction a de spécifique, et quelles propriétés elle « hérite » (c'est-à-dire partage) de types syntaxiques plus généraux.

Nous définissons un type de construction binaire que nous appelons construction corrélatve, et dont les constructions CC constituent un sous-type. D'un point de

<sup>13</sup> On peut supposer que la construction coordonnée est plus récente. Le latin n'a que la construction subordonnée (avec un ordre libre):

Quanto magis lego, tanto magis cognosco  
 Tanto magis cognosco, quanto magis lego

vue général, les constructions corrélatives peuvent avoir une syntaxe symétrique (et hériter des constructions coordonnées), ou asymétrique (et hériter alors de la construction Ajout-Tête).

#### 4.1 La syntaxe de chaque proposition

Nous utilisons un trait de lisière gauche (CORREL) pour contraindre l'élément initial de chaque proposition. Les éléments qui nous intéressent ont une valeur spécifiée pour ce trait (*the* en anglais ; *compar* en français), les éléments qui n'interviennent pas dans les constructions corrélatives sont [CORREL non]. Les traits de lisière (BORD) se transmettent de la façon suivante, avec une contrainte par défaut (notée « / »):

(30) Principe des traits de BORD

$$\text{syntagme} \Rightarrow \left[ \begin{array}{c} \text{BORD} \left[ \begin{array}{c} \text{GAUCHE} / [1] \\ \text{DROITE} / [2] \end{array} \right] \\ \text{BRANCHES} \langle [\text{BORD GAUCHE} / [1]], \dots, [\text{BORD DROITE} / [2]] \rangle \end{array} \right]$$

En anglais, on définit une entrée lexicale spécifique pour *the*, analysé comme spécifieur du comparatif, distincte de l'article (cf Borsley 2004). En français, on a aussi des entrées spécifiques pour les comparatifs en emploi corrélatif:

$$\begin{array}{ll} (31) & \text{a. } \text{the (corrélatif)} : & \text{b. } \text{plus (corrélatif)} : \\ & \left[ \begin{array}{c} \text{SPEC} \langle [\text{BIGAUCHE} [\text{CORREL compar}]] \rangle \\ \text{BIGAUCHE} [\text{CORREL the}] \end{array} \right] & \\ & \left[ \begin{array}{c} \text{TETE} [\text{MODIF scalar}] \\ \text{BIGAUCHE} [\text{CORREL compar}] \end{array} \right] & \end{array}$$

Comme l'ont montré Cappeau et Savelli (1995), les phrases en 'plus' à l'initiale n'ont pas forcément de correspondant avec 'plus' postverbal : en (32b), l'adverbe *peu* est incompatible avec un 'plus' postverbal, de même que l'adverbe *bien* (puisque la séquence *plus bien* doit être remplacée par la forme syncrétique *mieux*). Ce qui les conduit à proposer qu'il s'agit d'un item lexical ('plus corrélatif'), distinct du *plus* comparatif ordinaire:

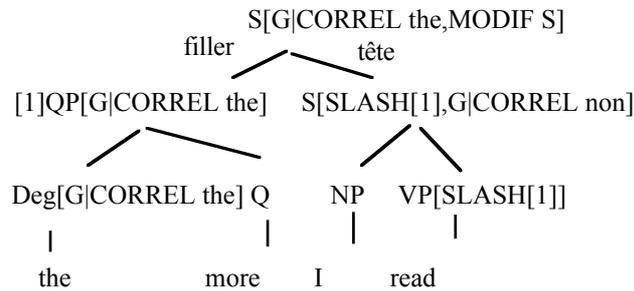
- (32) a Plus on est peu, plus on doit bien s'entendre  
 b \* On est plus peu  
 c ?? On doit plus bien s'entendre

Les propositions qui apparaissent dans les CC sont marquées par un trait BORDGAUCHE|CORREL, qui les empêche d'apparaître dans d'autres environnements. Elles ont aussi la possibilité de s'adjoindre comme

subordonnées « ordinaires » en anglais (cf 19), et pour certains locuteurs du français (cf 25). C'est pourquoi nous définissons deux types de propositions :<sup>14</sup>

- (33) a the-clause =>  $\left[ \begin{array}{l} \text{TETE [MODIF (S[fini])]} \\ \text{BIGAUCHE CORREL the} \\ \text{BR-TETE <[TETE MODIF non]>} \end{array} \right]$
- b compar-clause =>  $\left[ \begin{array}{l} \text{TETE [MODIF (S[fini])]} \\ \text{BIGAUCHE CORREL compar} \\ \text{BR-TETE <[TETE MODIF non]>} \end{array} \right]$

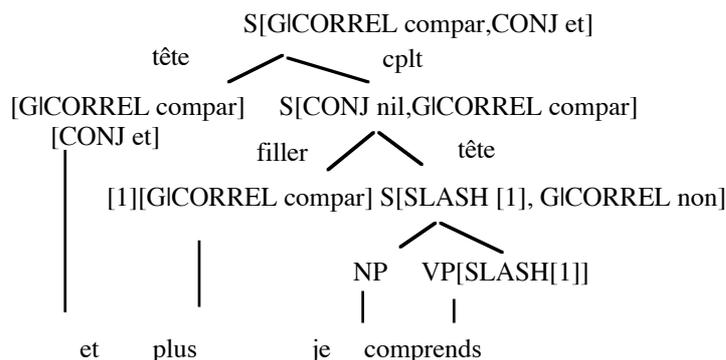
En anglais, en utilisant la construction Filler-Tête, comme pour les phrases à extraction ordinaire, pour la première proposition de la phrase (1), on a donc la structure simplifiée suivante (avec la fonction Filler pour un syntagme « extrait » en position périphérique):



En français, on a la même structure interne, sauf quand la seconde proposition est introduite par 'et', ce qu'on note par un trait [CONJ et].<sup>15</sup> En tant que tête "faible", la conjonction "et" hérite des traits syntaxiques de son "complément", et en particulier du trait CORREL. On a donc la représentation (simplifiée) suivante pour la seconde proposition de la phrase (2a):

<sup>14</sup> Les constituants immédiats sont notés par leur fonction en HPSG : BR-TETE signifie constituant Tête, BR-AJOUT constituant Ajout.

<sup>15</sup> Nous suivons ici l'analyse des conjonctions « de coordination » comme têtes syntaxiques "faibles" (cf Abeillé 2005). Une phrase introduite par 'et' est donc un cas (particulier) de syntagme tête-complément, et peut être utilisée en dehors des constructions coordonnées (en indépendante par exemple).



Nous allons maintenant examiner comment se fait la combinaison entre les deux propositions dans les constructions CC.

#### 4.3. Les constructions CC héritent de deux types syntaxiques

Dans les deux langues, la notion de construction, nous permet de prendre en compte les aspects non compositionnels des CC, notamment le fait que l'ensemble puisse apparaître de façon indépendante, tandis que chaque proposition ne le peut pas. On dira que l'ensemble a un trait [CORREL non].

De manière générale, les constructions corrélatives sont des structures binaires, à mode fini (c'est-à-dire indicatif ou subjonctif):<sup>16</sup>

(36) a cc-clause =>

[ TETE fini  
 BIGAUCHE CORREL non  
 BRANCHES <[GAUCHE CORREL ≠non], [GAUCHE CORREL ≠non]> ]

Pour l'anglais, on analyse les CC sont un sous-type de constructions corrélatives, qui hérite du syntagme Tête-Ajout :

(37) a cc-clause => correl-clause & [BRANCHES liste([CORREL the])  
 b cc-clause => syntagme-tête-ajout & BR-AJOUT précède BR-TETE

En français, les CC sont aussi un sous-type de construction corrélatives, mais avec deux types syntaxiques possibles. Pour les locuteurs A, la CC est un sous-type de construction coordonnée, avec simplement la propriété d'avoir un "et" optionnel, et il n'y a rien à dire de plus sur les contraintes de parallélisme

<sup>16</sup> La présence d'un complémenteur (*that* en anglais) n'est pas pour nous un signe de subordination. Elle correspond aussi à une phrase à mode fini. Les CC sans verbe sont traitées comme des propositions elliptiques (à mode fini).

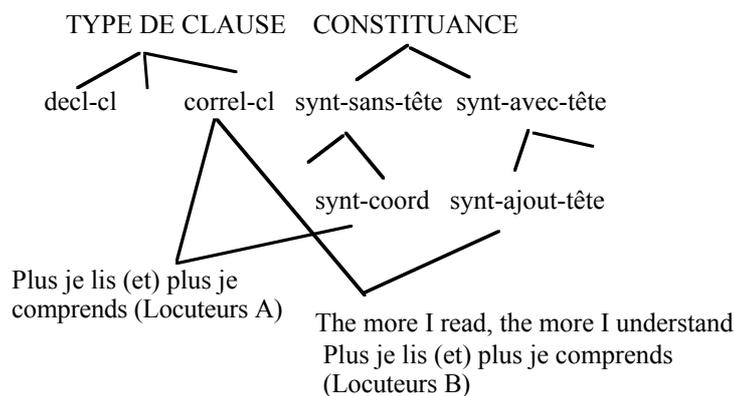
syntactique. On peut reprendre la description suivante (simplifiée) pour les syntagmes coordonnés (cf Abeillé 2005):

$$(39) \quad \begin{array}{l} \text{a syntagme-Coord} \Rightarrow \left[ \begin{array}{l} \text{CONJ nil} \\ \text{BRANCHES liste}([\text{CONJ nil}] + \text{liste}([\text{CONJ } \boxed{1} \neq \text{nil}])) \end{array} \right] \\ \\ \text{b syntagme-Coord} \Rightarrow \text{synt-sans-tête} \& \left[ \begin{array}{l} \text{TETE } \boxed{1} \\ \text{SLASH } \boxed{2} \\ \text{BRANCHES liste} \left( \left[ \begin{array}{l} \text{TETE } \boxed{1} \\ \text{SLASH } \boxed{2} \end{array} \right] \right) \end{array} \right] \end{array}$$

Les syntagmes coordonnés sont analysés comme sans tête avec des constituants immédiats (Branches) marqués par le trait CONJ s'ils commencent par une conjonction. Ils peuvent comprendre un nombre quelconque de constituants, mais ceux qui portent une conjonction, c'est-à-dire marqués [CONJ ≠ nil], sont en dernier (et portent la même conjonction). Le syntagme coordonné lui-même est toujours [CONJ nil], ce qui lui permet d'apparaître dans les mêmes environnements que les syntagmes sans conjonction. Les contraintes de parallélisme sont assurées par le partage de traits entre les constituants (39b). Pour les locuteurs B, il s'agit d'une construction qui hérite, comme en anglais, du syntagme Ajout-Tête, avec des contraintes de parallélisme syntaxique supplémentaires, en particulier sur le trait SLASH pour l'extraction :

$$(40) \quad \begin{array}{l} \text{locuteurs A:} \\ \text{cc-clause} \Rightarrow \text{syntagme-coord} \& \text{BRANCHES} \langle [\text{CONJ nil}], [\text{CONJ et/nil}] \rangle \\ \\ \text{locuteurs B: cc-clause} \Rightarrow \text{syntagme-tête-ajout} \& \text{BR-AJOUT} \text{ précède BR-TETE} \\ \text{cc-clause} \Rightarrow \left[ \begin{array}{l} \text{CONJ nil} \\ \text{BRANCHES} \langle \left[ \begin{array}{l} \text{CONJ nil} \\ \text{SLASH } \boxed{1} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{l} \text{CONJ et/nil} \\ \text{SLASH } \boxed{1} \end{array} \right] \rangle \end{array} \right] \end{array}$$

On a donc la classification suivante des CC, selon le type de syntagme dont elles héritent (en adoptant la classification croisée des propositions (ou *clause*) de Sag 1997):



### CONCLUSION

La comparaison des comparatives corrélatives en français et en anglais nous montre qu'elles sont plus proches qu'on n'aurait pu le supposer de prime abord, en ce qu'elles reposent toutes deux sur une construction asymétrique du point de vue sémantique, la première proposition étant proche d'une conditionnelle. Elles sont proches aussi en ce qu'elles mettent toutes les deux en jeu l'extraction d'un syntagme comparatif à l'initiale de chaque phrase. Mais du point de vue syntaxique, en anglais, elles doivent être analysées comme asymétriques, avec la première proposition comme subordonnée (c'est-à-dire avec la fonction syntaxique d'Ajout), tandis que deux systèmes semblent exister pour le français: certains locuteurs les analysent comme syntaxiquement coordonnées, avec toutes les contraintes de parallélisme; tandis que d'autres les analysent comme syntaxiquement asymétriques, avec la première comme Ajout, et une différence de mode possible.

On ne saurait donc (comme Den Dikken 2005) affirmer que les CC ont la même syntaxe dans toutes les langues. Un examen plus minutieux des données nous conduit à distinguer (au moins) deux types de syntaxe possible. Dans le cadre du modèle HPSG, on peut dire à la fois ce que ces constructions ont de spécifique, et ce qu'elles ont en commun, avec des constructions moins « périphériques » dans la même langue, ou avec les mêmes constructions dans d'autres langues.

Reste à savoir si l'interprétation des CC est exactement la même, quand elles appartiennent à des types syntaxiques différents.